Concernant les repas et régimes particuliers

- Est-ce que votre enfant suit un régime particulier? Oui □ Non □

□ Sans Porc □ Sans sel □ Végétarien □ Autre:.....

□ Diabétique: Précisez la conduite à tenir (Concernant le traitement, **joindre obligatoirement une ordonnance récente et les médicaments correspondants : boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice):**
.....
.....
.....
.....

Autorisation du responsable légal de l'enfant

Je soussigné(e), ..., responsable légal(e) de l'enfant
*Autorise cet enfant : Nom de l'enfant.....Prénom:.....
A participer à toutes les activités du **séjour TOUS EN SELLE** prévu à St Privat du **09 au 14 Juillet 2023** par Voilco-Aster, chargée de l'organisation et du fonctionnement des séjours de vacances.
Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et précise également que j'autorise le Directeur du centre à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...)

*Autorise également Voilco-Aster à prendre en photo (et/ou vidéo) mon enfant lors des activités en groupe, à des fins promotionnelles (1)
*N'autorise pas Voilco-Aster à prendre en photo (et/ou vidéo) mon enfant lors des activités en groupe (1)
Rayer la mention inutile (1)
Fait à .....le.....

Signature OBLIGATOIRE

Partie réservée à l'Association

Lieu du séjour:.....Arrivée:.....Départ le:.....

Observations

Par le médecin: .....
.....

Par le Directeur:.....
.....

FICHE SANITAIRE DE LIAISON
« TOUS EN SELLE» 6/10 ans
Du 09 au 14 Juillet 2023

PHOTO

Nom: .....**Prénom**:.....**Sexe**: F□ G□

Poids:..... *(nécessaire en cas de traitement)* **Date de Naissance:**...../……../.....

Nom et téléphone du médecin traitant: .....

Concernant le Responsable de l'enfant ou adolescent

Nom du Responsable Légal:.....

Adresse (pendant le séjour du jeune!):.....

.....

.....

Tél.:.....Tél. travail:.....Autre:.....

Mail:…….

*Personne à prévenir si le Responsable Légal du jeune n'est pas joignable:.....

.....….

.....Tél.: .....Tél.Autre:.....….

* Numéro de Sécurité Sociale **(joindre photocopie de l'Attestation de Droit ainsi que Carte Vitale**): .....……

*Fournir un justificatif **(photocopie**) si vous bénéficiez de **la Couverture Maladie Universelle (CMU).**

TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS DEMANDES SUR CETTE FICHE SONT OBLIGATOIRES!

Renseignements Médicaux concernant le jeune

(Cette partie est à remplir obligatoirement et avec beaucoup d'attention!)

-Le jeune suit-il un traitement médical pendant le séjour? Oui □ Non □

Si oui lequel?.....

(*Pour tous traitements médicamenteux, joindre obligatoirement une ordonnance récente et les médicaments correspondants : boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom du jeune avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris **sans ordonnance!**

-Le jeune a t-il déjà eu les maladies suivantes?

Rubéole □	Varicelle □	Rougeole □	Scarlatine □	Coqueluche □
Oreillons □	Otites □	Angines □	Asthme □	Allergies □

-Quelques précisions concernant les jeunes souffrant d'allergies:

Nature de l'allergie: Alimentaire □ Médicamenteuse □
Autre:.....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler):
.....
.....
.....
.....
.....
……...

Vaccinations

(Se référer au carnet de santé du jeune ou aux certificats de vaccinations)
Vous pouvez fournir une photocopie du carnet de santé

Vaccins Obligatoires	OUI	NON	Dates des Derniers Rappels	Vaccins Recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (précisez)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Nous vous conseillons **de mettre à jour** ces vaccins ou bien de **nous fournir obligatoirement** un certificat médical de contre-indication.

Recommandations Utiles des Parents

- Votre enfant porte t-il des lentilles, lunettes, prothèses auditives, appareil dentaire...?
Précisez:.....
(SI OUI, merci de prévoir un accessoire de rangement pour les protéger)

- A votre connaissance, existe t-il des contre-indications concernant la pratique de certaines activités? Oui □ Non □

Si oui, laquelle ou lesquelles? .....
.....

- Indiquez ici les autres difficultés de santé de l'enfant en précisant les dates et les précautions à prendre: (accidents, crises convulsives, hospitalisations, rééducation...):
.....
.....
.....

- L'enfant mouille t-il encore son lit? Oui □ Non □
(SI OUI, merci de prévoir dans la valise des protections adaptées à l'enfant)

- S'il s'agit d'une jeune fille, est-elle réglée? Oui □ Non □ **(Prévoir le nécessaire)**

Dossier d'inscription 2023

Mode d'emploi

SPECIAL MINI-SEJOUR
Du 09 au 14 JUILLET 2023
« TOUS EN SELLE »

Ce document <u>est à lire TRES ATTENTIVEMENT</u>. Il vous expliquera les modalités d'inscription de votre enfant.

Ce dossier se compose :

1. **<u>D'une fiche sanitaire de liaison</u>**
2. **<u>D'une fiche individuelle de trousseau</u>**
3. **<u>D'une attestation à la pratique d'activités nautiques</u>**
4. **<u>D'une notice récapitulative</u>**

1. <u>Fiche Sanitaire de liaison</u>

Cette fiche est très importante. Elle demande donc votre plus grande attention lors de son remplissage.
Cette fiche doit être <u>OBLIGATOIREMENT</u> remplie, signée et <u>accompagnée des documents suivants :</u>

- Si votre enfant a un traitement **médical, fournir l'ordonnance du médecin**
- Une photocopie de l'**attestation d'assurance maladie et de la carte vitale**
- Si vous bénéficiez d'une **Couverture Maladie Universelle** (CMU) **fournir un justificatif** (attestation de droit)

<u>Assurances</u>

Nous sommes tenus de vous informer, par la loi du 17/07/2001, de votre intérêt à souscrire auprès de votre assurance une garantie du type individuelle accidents.
Bien que le contrat d'assurance souscrit par l'association Voilco-Aster prévoit déjà une garantie de ce type pour le compte des enfants (intitulée « Indemnisation des dommages corporels »), nous vous conseillons malgré tout de vous rapprocher de votre société d'assurance habituelle pour plus amples informations.

2. **Fiche individuelle de trousseau**

Cette fiche vous permettra de savoir de quoi votre enfant a besoin pour partir en centre de vacances. Pour chaque ligne du tableau, une quantité **est recommandée**. **Il est inutile de la dépasser.**

Afin d'éviter les pertes, il est **OBLIGATOIRE de marquer les noms et prénoms des enfants sur toutes leurs affaires** (vêtements mais aussi chaussures et objets). **LES COUDRE OU FEUTRE INDELEBILE !**

3. **Attestation à la pratique d'activités nautiques**

Ce test est OBLIGATOIRE pour la pratique des activités nautiques.

Ce test sera effectué en piscine où vous devrez faire remplir le document joint à ce dossier (feuille bleue) par une personne habilitée.

Sans ce document ou si votre enfant échoue au test, il ne pourra pas pratiquer d'activités nautiques (qui seront alors remplacées).

MERCI DE CONSERVER UN DOUBLE DE CE DOCUMENT POUR LES PROCHAINES INSCRIPTIONS !

RECAPITULATIF

! Tous les documents mentionnés ci-dessus sont **A RETOURNER 15 JOURS AVANT LE DEBUT DU SEJOUR**[redacted]

- Fiche sanitaire de liaison avec photo + photocopies de la carte vitale et de l'attestation de sécurité sociale. Justificatif de CMU si vous êtes concernés.
- Fiche individuelle de trousseau
-Attestation à la pratique d'activités nautiques

Ces documents sont indispensables conformément à la législation en centres de vacances !

[redacted]

N'hésitez pas à vérifier plusieurs fois que le dossier contient bien tous les éléments demandés ! Pour tous renseignements, contactez-nous au 05.55.26.79.33.

4. **Comment joindre le Directeur:**

Le Directeur du séjour dispose d'un téléphone portable dont le numéro est noté ci-dessous. Vous avez donc possibilité de le joindre. **Cependant, nous vous demandons d'être raisonnable et de ne pas accaparer la ligne.** Le directeur pourra vous indiquer les créneaux horaires les mieux adaptés pour joindre votre enfant.

Afin d'éviter tous désagréments, nous vous informons également que l'équipe sera difficilement joignable durant la journée (en activité).

***Numéro à contacter : 05.55.26.79.33**

5. **Le Blog internet :** Il vous suffit de taper l'adresse suivante : www.voilco-aster.fr et de cliquer sur la rubrique « vacances ». Vous pourrez alors accéder au blog qui contiendra des photos de vos enfants en activité.

6. **Horaires et lieux de départ et d'arrivée: 09 Juillet et 14 Juillet**

Un courrier vous indiquant les heures et lieux d'arrivée et départ est joint à ce dossier.

Pour tout retard, contactez impérativement le Directeur du séjour au numéro ci-dessus!

Politique de l'association concernant les portables :

Nous déconseillons les enfants de venir avec leur portable. L'association ne peut en aucun cas être tenue responsable pour tout vol ou dégradation.

Le (la) directeur (trice) se réserve le droit de conserver les portables et de les donner uniquement lors de créneaux horaires adaptés (hors activités et repas).

NOTICE RECAPITULATIVE
« Quelques règles de bon fonctionnement »

Afin que nos séjours se déroulent dans les meilleures conditions pour tous (enfants, équipes, familles), nous vous invitons à prendre connaissance des quelques règles ci-dessous.

***Bonne conduite :** Chaque participant devra respecter les consignes données par l'équipe encadrante et s'engage à faire preuve d'un comportement responsable.
Nous ne tolèrerons pas les comportements impolis, violents, que ce soit envers les autres participants ou les animateurs qui entraîneront des sanctions immédiates de l'association qui se traduiront par **le renvoi.**
Il sera demandé à la famille de venir récupérer son enfant ! En cas d'impossibilité, les frais de déplacement seront à la charge de la famille.

***Tabac/Alcool/Drogue :** La consommation **d'alcool et/ou de drogue est formellement interdite durant le séjour et donnera lieu à une sanction immédiate qui se traduira par le renvoi. La consommation de cigarettes ne sera possible que sur présentation d'une autorisation écrite du responsable légal de l'enfant.**

EN CAS DE RENVOI, LE SEJOUR SERA FACTURE DANS SA TOTALITE !

***Les téléphones portables :** Les séjours sont basés sur la convivialité, l'échange, le rapport humain et la découverte d'un milieu.
Bien que nous ne puissions pas l'interdire, nous informons les participants et leur famille que **les appels et messages trop réguliers ne seront pas tolérés !**
Nous vous demandons donc d'être raisonnables. Le directeur se réserve le droit de demander les portables en début de séjour et de les redonner lors de créneaux horaires adaptés. Nous vous informons également que le Directeur du séjour dispose d'un téléphone portable dont le **numéro vous est communiqué.**
Vous serez immédiatement averti de tout problème.

***Les objets de valeur (bijoux, appareils photos…) :** Evitez-les ! L'association ne pourra être tenue responsable de toute perte, vol ou dégradation.

***L'argent de poche** Maximum conseillé : **20 Euros/participant**. Tous les frais sont pris en charge par l'association, y compris les frais de santé qui vous seront refacturés à la fin du séjour, hormis achat de cartes postales, petits souvenirs…
Il n'est donc pas utile d'emporter trop d'argent !

NOTICE RECAPITULATIVE
« Quelques règles de bon fonctionnement »

Afin que nos séjours se déroulent dans les meilleures conditions pour tous (enfants, équipes, familles), nous vous invitons à prendre connaissance des quelques règles ci-dessous.

***Bonne conduite :** Chaque participant devra respecter les consignes données par l'équipe encadrante et s'engage à faire preuve d'un comportement responsable.
Nous ne tolèrerons pas les comportements impolis, violents, que ce soit envers les autres participants ou les animateurs qui entraîneront des sanctions immédiates de l'association qui se traduiront par **le renvoi.**
Il sera demandé à la famille de venir récupérer son enfant ! En cas d'impossibilité, les frais de déplacement seront à la charge de la famille.

***Tabac/Alcool/Drogue :** La consommation **d'alcool et/ou de drogue est formellement interdite durant le séjour et donnera lieu à une sanction immédiate qui se traduira par le renvoi. La consommation de cigarettes ne sera possible que sur présentation d'une autorisation écrite du responsable légal de l'enfant.**

EN CAS DE RENVOI, LE SEJOUR SERA FACTURE DANS SA TOTALITE !

***Les téléphones portables :** Les séjours sont basés sur la convivialité, l'échange, le rapport humain et la découverte d'un milieu.
Bien que nous ne puissions pas l'interdire, nous informons les participants et leur famille que **les appels et messages trop réguliers ne seront pas tolérés !**
Nous vous demandons donc d'être raisonnables. Le directeur se réserve le droit de demander les portables en début de séjour et de les redonner lors de créneaux horaires adaptés. Nous vous informons également que le Directeur du séjour dispose d'un téléphone portable dont le **numéro vous est communiqué.**
Vous serez immédiatement averti de tout problème.

***Les objets de valeur (bijoux, appareils photos…) :** Evitez-les ! L'association ne pourra être tenue responsable de toute perte, vol ou dégradation.

***L'argent de poche** Maximum conseillé : **20 Euros/participant**. Tous les frais sont pris en charge par l'association, y compris les frais de santé qui vous seront refacturés à la fin du séjour, hormis achat de cartes postales, petits souvenirs…
Il n'est donc pas utile d'emporter trop d'argent !

Nouveau Projet Educatif

Voilco-Aster est une association laïque, d'éducation permanente régie par la loi du 1er juillet 1901.

L'association a pour objet de démocratiser les activités de pleine nature, nautiques, scientifiques et culturelles au travers de valeurs telles que la citoyenneté, la laïcité et le développement durable.

Voilco-Aster s'inscrit dans un mouvement d'éducation complémentaire, elle est fédérée à la Ligue de l'Enseignement.

L'Education, en permettant à l'individu de découvrir et de comprendre les différences, permet le vivre ensemble.

Afin que les individus puissent vivre en société, ils doivent s'approprier des droits et des devoirs.

L'Etat, l'Ecole, la famille et toutes les associations qui ont en charge des enfants et des jeunes adultes ont la responsabilité de leur éducation, ils doivent participer au maintien de la cohésion sociale.

Dans une société où l'individualisme progresse, maintenir un lien social, renforcer les solidarités entre les individus sont indispensables.

Nous pensons que l'éducation populaire tient un rôle prépondérant dans cet objectif. Notre association s'inscrit dans cette démarche, autant dans ses valeurs que dans ses pédagogies.

Objectifs :

Le coeur du projet de l'association est donc le **vivre-ensemble**, c'est-à-dire une société respectueuse de son environnement, dans laquelle s'exerce une citoyenneté et qui favorise le développement de solidarités. Pour nous la notion de vivre-ensemble repose sur 3 dimensions :

- **Environnement :** il s'agit d'un enjeu fondamental d'aujourd'hui et de demain. On ne peut envisager un mode de fonctionnement social (vivre- ensemble) sans prendre en compte le milieu naturel dans lequel les individus évoluent. Cette question est au coeur de notre travail, aussi bien au niveau du fonctionnement quotidien de l'association qu'au travers de ses activités. En effet, sensibiliser et développer la curiosité des jeunes générations constitue le premier pas vers le respect et la prise en compte de l'environnement dans nos choix de vie.

- **Citoyenneté :** l'association souhaite permettre à l'individu d'exercer sa citoyenneté dans une société démocratique. Cela implique la mise en place d'un mode de régulation sociale dans lequel chacun a une place définie, des droits et des devoirs et la possibilité de participer à la prise de décision.

- **Solidarité :** le fonctionnement démocratique, qui définit la place de chacun, doit favoriser le développement de solidarités : prendre en compte l'autre et ses différences et l'intérêt d'autrui dans ses choix personnels.

Pour que ce vivre-ensemble puisse exister, nous pensons que chaque personne accueillie (enfant, jeune, adulte) doit avoir la possibilité d'être **acteur** de son passage dans l'association lors d'un séjour, d'une formation, d'une activité salariée ou bénévole. Cette volonté de rendre les individus acteurs doit se traduire sur le terrain dans notre manière de travailler, c'est-à-dire dans la pédagogie que nous proposons.

Pour rendre l'individu acteur, nous privilégions 4 axes de travail :

- **responsabiliser** : il s'agit de rendre l'individu responsable dans tous les actes de la vie sociale mais aussi des actions qu'il met en place et dont il rend compte.

- **favoriser l'autonomie** : prendre son autonomie c'est s'éloigner de la dépendance vis-à-vis d'autrui tant aux niveaux physique et matériel qu'à ceux intellectuel et moral. Peu à peu, l'individu va donc développer sa capacité à accomplir tous les actes de la vie quotidienne et à faire ses propres choix. Nous privilégions la vie en collectivité car elle favorise l'acquisition de l'autonomie par le partage de moments où chacun peut apprendre de l'autre. Ainsi cette acquisition progressive permettra à l'individu de prendre sa place dans le collectif, d'être acteur.

- **donner la possibilité à chacun de s'exprimer** : une société démocratique ne peut exister que si chacun dispose de la possibilité de s'exprimer. Cette expression doit prendre en compte les besoins et les capacités des publics accueillis. Elle doit donc se décliner sous différentes formes : créativité, échanges collectifs et individuels...

- **connaître le milieu qui nous entoure** : pour être acteur, c'est-à-dire apporter sa contribution au groupe , à la collectivité, il faut apprendre à connaître :
  - l'autre dans ses particularités et ses différences ;
  - le groupe, son fonctionnement, les règles qui le régissent ;
  - l'Environnement, le milieu naturel, le patrimoine.

Secteurs d'activité :

La mise en oeuvre de notre projet se concrétise de différentes façons selon le secteur d'activité : séjour de vacances, classe découverte, accueil de loisirs, intervention en milieu scolaire et formation.

Séjour de vacances :

- **Responsabiliser l'enfant** en l'impliquant dans une démarche de projet. Il participera à sa préparation, son déroulement et son évaluation, ceci afin de donner du sens à ses vacances et d'éviter la consommation d'activité.

- **Développer l'autonomie de l'enfant** en s'adaptant à ses besoins et à ses capacités, à la fois dans le rythme de la vie quotidienne et les activités.

- **Permettre à chacun de s'exprimer** par différents moyens :
  - des temps de régulation : propositions, discussion et négociation des règles de vie collective ;
  - des supports adaptés aux différentes tranches d'âge : affichage, activités créatives, culturelles...

- **Permettre la découverte du milieu :** la situation géographique des centres offre de multiples possibilités de découverte. La randonnée, les activités nautiques, l'éducation à l'environnement... sont autant de moyens de se familiariser avec le milieu.

Classe découverte :

Le Projet Pédagogique des classes est sous la responsabilité des enseignants. Nous mettons à leur disposition des moyens (hébergement, alimentation, activité) et un encadrement compétent qui s'associe au projet en y apportant ses connaissances du site et son expérience.

Accueil de loisirs :

L'association a la volonté de travailler en direction d'un public local. Ainsi nous proposons aux accueils de loisirs corréziens :

- **Des mini-séjours** durant lesquels nous mettons à leur disposition du matériel ainsi que des animations autour des thèmes chers à l'association (environnement, astronomie, sciences et techniques, sports de plein nature).

- **Des activités** menées au sein de leurs structures.

Intervention en milieu scolaire :

Voilco-Aster travaille auprès des établissements scolaires corréziens :

- **Education à l'Environnement et au Développement Durable** dans les écoles primaires et collèges.

- **Accompagnement des établissements dans une démarche de Développement Durable** (Label Eco-Ecole).

Formation :

Voilco-Aster travaille pour la Ligue de l'Enseignement du Limousin dans les cadres des formations BAFA et BAFD. L'association partage ses convictions et les met en oeuvre pour former des animateurs et directeurs responsables, autonomes et porteurs des valeurs de laïcité et de citoyenneté.

De la qualité des formations dépend la qualité du travail éducatif effectué auprès des enfants, quelques soient les structures dans lesquelles ces animateurs seront amenés à travailler.